

Courriel 76

----- Message transféré -----

Sujet :à l'attention de Madame Le Du enquêtrice publique

Date :Fri, 8 Jan 2021 18:13:52 +0100 (CET)

De :lucile.chevalier-vulin56@laposte.net

Répondre à :lucile.chevalier-vulin56@laposte.net

Pour :mairie.le.saint@gmail.com

Madame la commissaire enquêtrice,

en tant qu'habitante du centre-Bretagne, proche de la commune de Le Saint, j'aimerais donner mon avis pour (participer à) l'enquête publique concernant la carrière de Guernambigot.

- Santé :

Les retombées de poussière et les nuisances sonores que va créer cette carrière aura un effet néfaste sur la santé des riverains.

- Sécurité routière :

Les routes autour de cette carrière sont étroites et tortueuses, rendant la circulation des camions dangereuse tant pour eux que pour les autres usagers de ces routes. N'ayant pas de voiture, je me déplace beaucoup à vélo sur ces routes et se faire dépasser par un camion chargé sur de petites routes comme celles-ci représente un danger non négligeable.

- Autonomie alimentaire :

Plusieurs exploitations agricoles alentour seront touchées par des retombées de poussière provenant de cette carrière, dont (entre autres) les terres d'une maraîchère dont proviennent les légumes que je mange.

Nous traversons aujourd'hui une crise sanitaire, écologique, climatique : dans ce contexte, il est important de préserver notre autonomie alimentaire.

Cette carrière créera de nouveaux emplois ? Mais si les terres agricoles autour sont appauvries par les retombées de poussière, réduites par l'extension de la carrière, comment allons nous nous nourrir ? Et les agriculteurs autour, comment pourront-ils continuer à gagner leur vie ? Je pense qu'il est primordial de favoriser autant que possible l'agriculture, car sans elle, nous ne pourrons bientôt plus subvenir à nos besoins alimentaires.

C'est pour ces raisons que je suis défavorable à ce projet d'extension de la carrière à Le Saint.

J'espère que mon avis sera pris en compte, ainsi que ceux de toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête publique. Si nous sommes réellement en démocratie, l'avis des citoyens concernés par ce projet prime sur tous les autres.

Cordialement,

Lucile Vulin-Chevalier.